

Séjour à Plainfaing

**VILLAGE VACANCES
« LE MONGADE »**

**5 jours/4 nuits
du 16 au 20 septembre 2024**



**Ce voyage est proposé par le Centre Communal
d'Action Sociale aux retraités Franchevillois, en
partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques
Vacances (ANCV) et la CARSAT.**

Renseignements : CCAS - 04 78 59 65 13

Sur le contrefort de la route des Crêtes qui sépare les massifs vosgiens de l'Alsace, au pied du Col du Bonhomme, le Domaine du Mongade vous invite à découvrir deux régions aux richesses touristiques exceptionnelles. Le village est situé dans le petit bourg de Plainfaing à quelques kilomètres des principales stations du massif vosgien.

JOUR 1

ARRIVÉE Fin d'après-midi.

ACCUEIL Installation dans les chambres

DÎNER au village vacances

ANIMATION Soirée loto



JOUR 2

MATIN Gérardmer (avec guide)

Vous découvrirez en bateau Gérardmer, la perle des Vosges, célèbre station climatique et la Vallée des Lacs (Longemer, Retournermer).

Déjeuner au village

APRÈS-MIDI Fromagerie et village de Munster (avec guide)

Situé au cœur de paysages magnifiques, capitale du fromage, Munster s'est construit autour de l'abbaye bénédictine fondée vers 660.

Visite d'une fromagerie avec dégustation

DÎNER au village vacances

SOIRÉE Folklorique

JOUR 3

MATIN Strasbourg (avec guide)

Tour panoramique de la ville en autocar : le Palais de l'Europe, l'université, les Palais Rhohan... Puis visite de la vieille ville, de la célèbre cathédrale surnommée « le grand ange rose » de Strasbourg avec son horloge astronomique.

Déjeuner au restaurant

APRÈS-MIDI Suite visite de Strasbourg

Vous découvrirez la Petite France, l'ancien quartier des meuniers, des pêcheurs et des tanneurs, connu pour ses typiques façades de galeries superposées.

DÎNER au village vacances

SOIRÉE Karaoké

PROGRAMME



JOUR 4

MATIN Dégustation de vin de la région

Déjeuner au village

APRÈS-MIDI Kaysersberg et Riquewihr (avec guide)

Direction Kaysersberg, visite de ce charmant village et de sa verrerie d'art. Puis visite de Riquewihr, cité médiévale située au coeur du vignoble alsacien. Découverte de cette ville authentique, ses maisons à colombages, le Dolder, porte de la ville conservée datant du 13^e siècle.

DÎNER au village vacances

SOIRÉE Dansante

JOUR 5

MATIN Visite de la confiserie des Hautes Vosges à Plainfaing

Déjeuner au village

Un panier repas est prévu pour le déjeuner le jour du départ. Cependant, le CCAS a souhaité que le déjeuner soit pris au village vacances, et prend ainsi à sa charge le surplus du repas.

APRÈS-MIDI Retour

Départ après le déjeuner en direction de Francheville.

L'ordre de ce programme peut être modifié pour des raisons indépendantes du centre de vacances (météo, grève...). Les animations sont données à titre indicatif et peuvent être soumises à modifications.

PENSION COMPLÈTE

Du dîner du 1^{er} jour au panier repas pour le déjeuner du 5^e jour (vin compris, café pour le déjeuner).

HÉBERGEMENT

Hébergement en chambre double. Chambre individuelle selon disponibilité (avec supplément).

Linge de toilette fourni.

ÉQUIPEMENTS

Piscine intérieure, sauna, jacuzzi et accès internet.

MODALITÉS

Pré-inscription en avril. Les inscriptions définitives auront lieu en mai, sur rendez-vous fixés par le CCAS.

COÛT DU SÉJOUR

Selon votre avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022.

Tarifs : 385 € ou 217 € pour les personnes éligibles à l'aide ANCV

> 1 chèque d'acompte encaissé à l'inscription.

> 1 chèque pour le solde, encaissé début août.

TAXE DE SÉJOUR

Obligatoire pour tous et à régler avec le solde : 0,80 € par nuit et par personne soit 3,20 €.

ASSURANCE ANNULATION

Attention, le prestataire ne propose pas d'assurance annulation. Nous vous conseillons d'en souscrire une à titre individuel.

En supplément

Chambre individuelle selon disponibilité uniquement : 72 € à régler à l'inscription.

Participation aux frais de transport selon avis d'imposition.

Chèque encaissé 1 semaine avant le départ.

PIÈCES À FOURNIR DE LA PRÉ-INSRIPTION

- copie avis d'imposition ou de non imposition de l'année 2023 (sur les ressources de 2022)

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Copie carte d'identité
- N° d'assuré social
- Copie justificatif de domicile de **moins de 3 mois** (EDF, téléphone, loyer...), sauf pour les résidents de la résidence autonomie Chantegrillet
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile (à demander auprès de votre assurance habitation)
- Coordonnées de 1 ou 2 personnes à contacter en cas d'urgence

Nombre de places limité

Les personnes pré-inscrites auront confirmation de leur participation ou de leur inscription sur liste d'attente, par téléphone, courrier ou mail.